

Daniel Barth

Les transformations dans le paysage scolaire réveillent la pédopsychiatrie

Résumé

Au congrès de pédopsychiatrie de cette année, il a été clairement démontré que les pédopsychiatres devaient participer de manière engagée aux développements dans le domaine de la politique de la formation en Suisse. Les changements, en particulier dans le domaine de l'enseignement spécialisé, ne doivent en aucun cas être mis en œuvre sans les contributions des pédopsychiatres. Avec une pétition (voir l'imprimé en italique), les participant-e-s au congrès demandent aux autorités et aux instances compétentes d'éviter que des élèves à besoins particuliers passent au travers des mailles des concepts d'enseignement spécialisé.

Cette année, le thème du congrès de pédopsychiatrie qui s'est tenu à Soleure était «la pédopsychiatrie et l'enseignement». Les exposés de la matinée étaient consacrés aux implications engendrées par certains troubles pédopsychiatriques et les conséquences sur la façon d'apprendre, tant sur le plan scolaire que social des patient-e-s concerné-e-s. Les 10 ateliers de l'après-midi, avaient pour propos des questions touchant à la mise en œuvre concrète de récentes découvertes, par exemple des domaines des neurosciences, de la collaboration avec les enseignant-e-s et de l'accompagnement spécifique pour le traitement de troubles pédopsychiatriques. Au cours de la table ronde qui a suivi, la question des limites et des possibilités de l'intégration scolaire d'enfants et d'adolescents présentant des troubles psychiatriques, a été débattue. Le

congrès a clairement démontré qu'un engagement plus actif des pédopsychiatres dans les questions touchant à la politique de la formation suisse était dans l'intérêt des enfants et des jeunes en situation de handicap psychique ou présentant des troubles du comportement. Jusqu'à présent, les changements dans le domaine de l'enseignement, et en particulier de l'enseignement spécialisé, se sont opérés sans les contributions fondamentales ou la participation des pédopsychiatres. Mais dès à présent, cela doit changer: au cours du congrès, un grand nombre de participant-e-s a signé une pétition qui va être transmise à la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP). Le texte de la pétition, modifié en un document de position, est imprimé ci-dessous.

Dr. med. Daniel Barth

Chefarzt

Kinder- und Jugendpsychiatrie

Wengistrasse 17

4500 Solothurn

daniel.barth@spital.so.ch

Le congrès annuel de la Société suisse de psychiatrie et psychothérapie pour enfants et adolescents (SGKJPP/SSPPEA) s'est tenu aujourd'hui, le 11 septembre 2009, à Soleure. Ce congrès était dédié aux thèmes suivants:

- *Quels sont les besoins scolaires d'enfants et d'adolescents avec des particularités et des troubles psychiques?*
- *De quelle manière peut-on concilier leurs besoins avec les modèles et les réalités d'un système scolaire en mouvement?*

L'une des réalités scolaires est la mise en œuvre à grande échelle du modèle «promotion intégrative d'élèves ayant des besoins spécifiques» qui est actuellement en cours dans un grand nombre de cantons. L'idée à la base de l'intégration scolaire et sociale est que la diversité et l'hétérogénéité des personnes ne soient pas perçues comme une déviance gênante, mais au contraire, comme une normalité voire même comme un facteur d'enrichissement pour le développement de l'individu et de la classe.

En tant que spécialistes qui ont à faire quotidiennement à des élèves défavorisés et psychologiquement affectés, ainsi qu'à leur entourage, nous ne pouvons que saluer les valeurs d'ouverture et de tolérance qui sous-tendent le modèle intégratif; et ce d'autant plus qu'un grand nombre d'études démontrent l'efficacité de l'intégration scolaire d'élèves ayant des besoins spécifiques.

Cependant, ces études démontrent aussi, avec une certaine régularité, que dans le cas d'enfants et de jeunes présentant de graves troubles du comportement, notamment dans le domaine émotionnel et social, l'effet positif de l'intégration dans les classes ordinaires ne peut être démontré; souvent des effets négatifs sont constatés. Cela concerne typiquement des enfants et des jeunes dotés d'une intelligence normale, mais souffrant d'importants manques de contrôle dans un ou plusieurs des domaines suivants:

- *interaction sociale et communication*
- *attention et processus de perception*
- *régulation émotionnelle*
- *contrôle des propres impulsions*
- *planification et exécution d'actions*

Nous devons régulièrement constater que des enfants et des jeunes présentant les dits déficits de contrôle bénéficient pendant un certain temps d'une grande bienveillance, de beaucoup d'attention et d'un accompagnement étroit dans l'environnement scolaire, et cela jusqu'à ce que la réserve en énergies psychique et pédagogique des enseignants s'épuise. Il faut alors souvent trouver de toute urgence une solution à l'extérieur des structures scolaires ordinaires.

Le but de l'intégration sociale ne peut pas, dans tous les cas être atteint par le biais de l'intégration scolaire. Il est évident que le modèle de la «promotion intégrative» a aussi des limites; soit il n'y a pas assez de ressources à disposition pour sa mise en œuvre, soit il ne se prête pas aux besoins spécifiques d'un enfant ou d'un groupe d'enfants particulier.

Une mise en œuvre radicale du modèle de l'intégration s'accompagne souvent de la suppression de structures scolaires pourtant efficaces comme les classes à effectifs réduits. Cela peut alors entraîner l'effet paradoxal que certains élèves sont finalement qualifiés d'intégrables et que les directions d'école, après une recherche désespérée d'un endroit approprié, doivent ensuite quand même les placer dans une classe séparative, mais cette fois-ci, beaucoup plus éloignée de leur domicile.

Nous faisons appel aux autorités et instances compétentes du système éducatif suisse afin qu'elles empêchent activement qu'une partie des élèves avec des besoins particuliers – ceux souffrant de déficits d'apprentissage et de contrôle ayant des causes psychiques et neurobiologiques – passe entre les mailles des concepts d'enseignement spécialisé.

Concrètement nous demandons:

- *de reconnaître que la scolarisation spécialisée adaptée aux besoins d'enfants et de jeunes avec de graves déficits de contrôle dans les domaines du comportement social, de l'attention, des émotions et de l'impulsion constitue une problématique;*
- *de prendre connaissance du fait qu'au niveau de la scolarisation et de la scolarisation spécialisée, des solutions adéquates pour cette catégorie d'enfants ne peuvent être trouvées qu'en collaboration multi-professionnelle;*
- *de prendre connaissance du fait qu'en tant que spécialistes en pédopsychiatrie et psychothérapie, nous avons un grand savoir-faire et beaucoup d'expérience à offrir en ce qui concerne les problèmes de scolarisation et de scolarisation spécialisée d'élèves avec des particularités, des troubles ou de handicaps psychiques;*
- *que notre profession soit intégrée dans les instances de planification cantonales pour la scolarisation spécialisée;*
- *à être représentés dans les instances décisionnelles cantonales qui traitent les requêtes pour des mesures de scolarisation spécialisée litigieuses;*
- *notre inclusion en ce qui concerne la formation et la formation continue des enseignants.*